



Mouthy

MAGAZINE SEMESTRIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MOUTHE
JANVIER 2013

n°29

Elsa	2
Le P'tit Tétras	2
Révision du POS	2
Transport médical assis	3
Finances Publiques	3
La voix des Jeunes	3
ATAC Mouthé	4 et 5
Tarifs saison 2012 - 2013	6
Programme animations	7
Programme culturel	7

Ce mois de novembre, nous avons eu la grande tristesse de perdre la benjamine de notre équipe. Notre conseil municipal se compose aujourd'hui de 14 membres.

Dans ce bulletin N°29, vous retrouverez vos informations habituelles relatives à la vie communale, à l'avancement du PLU, à l'actualité des manifestations... ainsi que quelques rappels aux règles de la vie pratique ensemble.

La viabilité du lotissement Corçon III est terminée, les parcelles sont en vente à la mairie. Les travaux du parking du collège et d'une partie de la rue Cart Broumet sont terminés ; nous espérons que la "voie douce" réalisée à cette occasion donne satisfaction à tous les utilisatrices et utilisateurs de cette rue. Les travaux reprendront au plus vite au printemps afin d'arriver avec le même concept jusqu'à la rue Beaupaquier.

Les premiers flocons étant déjà arrivés, je vous remercie, comme chaque année, de faire preuve de civisme afin que le déneigement se fasse au mieux : pas de stationnements gênants, déneigement par les propriétaires ou locataires devant chez eux, respect des accès et trottoirs (attention à la neige des toits tombant sur les trottoirs) ; comme par le passé, les accès aux propriétés privées (particuliers, commerces...) ne seront pas assurés par la commune.

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux les meilleurs pour 2013.

Elisabeth RAMPANT, votre Maire.

Accueil de Loisirs « Le P'tit Tétras »

Association Familles Rurales du Val de Mouthe
3 Grande Rue – 25240 MOUTHE
Tél. 03 81 69 19 87 – 09 75 55 70 25
E-Mail : clsh.mouthe@wanadoo.fr
Site internet : www.famillesrurales.org/valdemouthe/

Chers parents,
En raison des conditions climatiques et de l'augmentation des délais des travaux pour l'extension du P'tit Tétras, **l'équipe d'animation et les membres du bureau ont pris la décision de déplacer l'accueil le TEMPS DE MIDI.**

Nous accueillerons donc les enfants dès **lundi 10 décembre 2012 midi** à la salle de convivialité; les repas seront préparés sur place et les enfants pourront jouer dans la salle polyvalente après le repas. Ce changement a lieu pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, les enfants de 3/5 ans éprouvant des difficultés à rejoindre l'école, vu les conditions climatiques difficiles.

Nous vous rappelons que nous avons **vraiment besoin de rehausseurs** pour 12 enfants de moins de 5 ans; nous n'avons eu aucun don, les parents des enfants concernés devront en fournir un dès lundi si possible.
Merci de votre attention

L'équipe du P'tit Tétras

ELSA

Elsa est entrée au conseil municipal en 2008. Elle était la benjamine de notre équipe. Son sourire, son humour, ses remarques, nous ont souvent fait avancer dans nos réflexions. Elsa a su s'impliquer au sein de notre conseil par ses actions, au niveau culturel, animations, décoration du village. C'est elle qui a mis en place notre site internet. Elsa, toujours prête à rendre service, à aider, faisant partie de toutes les corvées; elle le faisait par humanité pour amener un plus pour chacun, un plus pour notre commune. Mouthe était devenu son village de cœur.

Après 7 ans de lutte acharnée contre la maladie, à 36 ans, Elsa est partie, beaucoup trop tôt, elle aurait pu nous apporter encore beaucoup. La seule consolation pour nous tous est que, dans son sommeil, elle ne souffrira plus. Le conseil municipal était devenu une deuxième famille pour Elsa; elle était notre petite sœur à tous, notre rayon de soleil, elle nous manquera beaucoup.

Elisabeth Rampant

Revision du POS selon les modalités du PLU

Compte-rendu de la réunion publique du 6 novembre 2012
(disponible sur le site internet de la commune www.mouthe.fr)

Le 6 novembre dernier, une réunion publique était organisée ayant pour objet d'informer la population de l'état d'avancement du dossier de révision du POS, et de présenter :

- La procédure
- Le diagnostic
- Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

15 personnes, dont 11 élus, étaient présentes à cette réunion animée par Maître Brocard de la SCP Coppi Grillon Brocard et par Monsieur Ruellan de Jura Habitat.

La synthèse du diagnostic est la suivante :

Un territoire vaste, une agriculture omniprésente, des paysages identitaires en évolution, un développement urbain au gré des opportunités foncières et fortement consommateur d'espace, l'existence d'un fort pôle de services et d'emplois sur la commune.

Cette synthèse permet de mettre en évidence les enjeux et objectifs du PADD :

- Confirmer** le rôle de pôle de services
- Favoriser** une mixité habitat / activités
- Accueillir** de nouveaux ménages et répondre aux besoins en logements de tous
- Affirmer** la vocation touristique du val de Mouthe
- Conforter** l'armature urbaine autour des deux axes structurants
- Se développer** tout en préservant un village compact
- Repenser** la vocation et l'organisation des espaces publics
- Préserver** la capacité de production du secteur agricole
- Préserver** la biodiversité
- Prendre en compte** les risques naturels.

Le développement de tous ces points constituera le PADD qui sera lui-même traduit en un plan de zonage, un règlement et un document d'orientations d'aménagement et de programmation.

A l'issue de la présentation, questions et débats se sont engagés avec les personnes présentes.

Plusieurs thèmes ont été abordés : l'adéquation des équipements collectifs avec le développement démographique, les modalités de desserte et de circulation de différentes zones (Eglise, rues de la Source et Beaugard), la question de la participation de la chambre d'agriculture aux études, la problématique de la consommation de terres agricoles et celle du développement de l'hébergement touristique.

Nous vous tiendrons, naturellement, informés de la suite de cette procédure.

le transport médical assis est assuré à Mouthe

TAXI
Véronique
CATHEZ

C'est en Mai 2010 que Véronique Cathez fait une demande d'autorisation de stationnement auprès de la mairie de Mouthe. Après deux

années d'attente réglementaire fixée par la Sécurité Sociale, Véronique a reçu son agrément et peut assurer tous les transports médicaux assis. La commune de Mouthe dispose ainsi d'un service de taxi conventionné Sécurité Sociale.

Ce nouveau conventionnement a permis à l'entreprise d'embaucher une salariée à mi-temps, Christelle, qui a obtenu son permis taxi en avril de cette année.

Les Taxis Cathez vous assurent un transport de qualité, professionnel et confidentiel pour vos hospitalisations, consultations, chimiothérapie, radiothérapie, dialyses, IME, CMPP... Et ce, à Pontarlier, Besançon et sur toute la France.

Disponibles 7/7j, vous pouvez les joindre au 03 81 39 98 40.

Véronique et Christelle remercient chaleureusement la commune de Mouthe pour la confiance qui leur est accordée pour le transport de ses habitants. Elles mettront tout en œuvre pour assurer un service de qualité avec dynamisme et sourire !



La voix des jeunes compte aussi à Mouthe

Dans notre dernier numéro, nous vous informions que la commune de Mouthe a souhaité offrir à ses enfants la possibilité de participer de façon active à la vie de leur village en leur proposant la création d'un Comité Consultatif des Jeunes.

Grâce à ce Comité, les jeunes représentants de notre commune peuvent avancer des idées, apprendre à les mettre en pratique, proposer des projets débattus entre eux... ils sont acteurs de la vie locale.

Tous les jeunes résidents de notre commune, nés entre 1995 et 2001, ont été invités à y participer lors de deux réunions publiques de présentation du projet et de ses modalités en juin et septembre derniers.

Un groupe d'une dizaine de jeunes s'est, à ce jour, constitué.

Nous avons déjà organisé deux réunions de travail et nos jeunes ont décidé de travailler sur les trois projets suivants :

- Imaginer un lieu de rencontre qui leur soit réservé
- Imaginer un lieu multi activités loisirs et sports
- Organiser une fête des jeunes pour la fin d'année scolaire. Le groupe de jeunes a, dans cette optique, souhaité se constituer une cagnotte destinée à participer au coût de cette manifestation. Pour ce faire, ils ont décidé de tenir un stand au marché de Noël, sur lequel ils présentaient des friandises et des bijoux réalisés par leurs soins. On peut déjà souligner leur sens des responsabilités.

Tu résides à Mouthe et tu es né entre 1995 et 2001 :

N'hésite pas à rejoindre ce Comité des Jeunes. Notre prochaine réunion aura lieu le vendredi 8 mars 2013 à 20 h, Salle de Réunions au premier étage de la Mairie à côté du secrétariat.

Extrait de la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale :

« Une participation effective des jeunes à la vie locale et régionale se traduit par l'existence d'une représentation permanente ou d'une structure du type conseil, parlement ou forum de jeunes. »

Message de la Direction Régionale des Finances Publiques

Les valeurs locatives des locaux professionnels, qui représentent le loyer que pourrait théoriquement produire un immeuble et sur lesquelles sont assis les impôts directs locaux, vont faire l'objet de travaux de révision en 2013 de manière à ce que les résultats soient pris en compte dans les impositions émises en 2016 au titre de l'année 2015.

Leur révision permettra de revoir les valeurs de tous les biens avec des évaluations conformes au marché immobilier actuel, tout en simplifiant les règles de calcul. Elle sera également l'occasion de créer un système de mise à jour plus régulière des valeurs.

Afin de collecter de manière exhaustive les caractéristiques des locaux et les loyers réels, nécessaires à la révision, chaque propriétaire d'un local professionnel ou commercial connu recevra, **à compter du mois de février 2013**, une déclaration préremplie par local, qu'il devra retourner, dans le délai fixé, au service concerné.

Par ailleurs, afin de simplifier l'accomplis-

sement de cette obligation déclarative, un service de télédéclaration, accessible depuis l'espace « Révision des valeurs locatives » du portail www.impots.gouv.fr, sera offert à tous les propriétaires de locaux.

Il présentera tous les avantages traditionnels liés à la télédéclaration :

- accès sécurisé au moyen d'un identifiant de connexion et d'un mot de passe indiqués sur chaque déclaration ;
- délivrance d'un **accusé de dépôt** ;
- **déclaration déposée disponible en format PDF** permettant son enregistrement et / ou son impression. En outre, une procédure simplifiée sera proposée aux propriétaires de plus de 20 locaux.

Une question ? Appelez les services de la Direction régionale des Finances publiques de Franche-Comté et du département du Doubs au **03 81 65 40 53** ou adressez votre message à l'adresse suivante :

drfip25.pgf.revision@dgfip.finances.gouv.fr

ATAC Mouthe

un commerce qui se démarque

Les supermarchés, établissements généralistes de grande distribution, ont connu un développement spectaculaire des années 60 jusqu'à aujourd'hui. On compte en France plus de 10 000 supermarchés et hypermarchés qui salarient près de 500 000 personnes à des postes très diversifiés. Chaque supermarché appartient à un réseau de grande distribution. Ces réseaux, au nombre de cinq en France (Auchan, Carrefour, Intermarché, E. Leclerc et Système U), proposent des outils et des méthodes organisationnelles de travail propres.

Notre village a la chance de bénéficier de l'existence d'un supermarché : ATAC Mouthe. Jean-Claude Bailly nous a accordé un entretien pour nous faire découvrir les spécificités de son activité

De la boulangerie familiale à l'ATAC d'aujourd'hui

Votre magasin ATAC de Mouthe est le fruit d'une aventure familiale commencée au sortir de la guerre. C'est en 1948-49 que la boulangerie Bailly ouvre au 10, rue de la Varée. Le père de Jean-Claude exploitera ce local jusqu'en 1974-75, période à laquelle Jean-Claude s'associe à la conduite de l'affaire familiale. En 1976, il ajoute un rayon épicerie à la boulangerie.

Le début des années 80 marque le lancement de grands changements. Monsieur Bailly père prend une retraite bien méritée et Jean-Claude se lance dans divers agrandissements successifs, jusqu'à faire passer le local commercial de 30 à 150 m² en 1985.

Il prend alors la décision de créer, sur le site actuel, un magasin d'alimentation générale à l'enseigne UGA qu'il ouvre en 1986. De cette date jusqu'à aujourd'hui, cet outil ne cessera d'évoluer :

1989 : remodelage complet et extension

1995 : extension et changement d'enseigne pour devenir Maximarché en rejoignant le groupe Schiever

1998 : Nouveau changement d'enseigne pour devenir ATAC (voir encart sur l'historique ATAC)

2000 : création de la station essence

2005-2006 : nouvelle extension pour atteindre les 1500 m² actuels.

Ce que vous voyez... ce que vous ne soupçonnez pas

Pour que vous ayez plaisir à profiter de rayons bien remplis et appétissants, il y a un gros travail de réflexion et de logistique à entreprendre en amont. Qui n'a jamais travaillé en grande surface ne soupçonne pas forcément cette ruche bourdonnante qu'est un supermarché avant l'ouverture. Réception de la marchandise, mise en rayons, disposition des produits frais, etc... La journée commence bien avant l'ouverture des portes de la surface de vente avec des plages horaires qui débutent souvent autour de 6 h et se prolongent régulièrement après 20 h pour le travail administratif.

Et tout au long de la journée, vous voyez d'ailleurs l'équipe du magasin soigner, avec le sourire, la disposition des rayons en permanence. Merci à eux.

Représenter un groupe n'empêche pas l'autonomie

Si le partenariat avec le groupe Auchan suppose le respect de chartes et d'un certain volume d'achats (environ 75 à 80 % d'achats par la centrale), il reste au distributeur une marge de manœuvre pour adapter ses choix à son environnement.

Et ces besoins spécifiques variant fatalement d'une région à l'autre, les particularités locales vont donc aussi guider l'exploitant dans sa démarche commerciale. En clair, on n'est pas surpris de trouver du sel de déneigement ou des granulés bois à Mouthe... quand ces produits



pourraient paraître saugrenus dans d'autres régions.

Parmi les spécificités de l'ATAC Mouthe, la première - et la plus précieuse affectivement - est l'héritage d'une tradition familiale : la fabrication du pain proposé au rayon boulangerie se fait toujours dans les locaux d'origine, rue de la Varée. Joli raccourci que ce mariage du plus traditionnel des métiers avec une forme moderne de distribution. Le rayon boucherie est, quant à lui, resté en concession jusqu'en 2010 avec la société Clavière. Cette forme de collaboration est courante en grande distribution où chaque partenaire trouve son compte : chiffre d'affaire garanti pour le boucher et garantie d'un rayon tenu professionnellement pour l'exploitant du magasin. Désormais, le rayon est géré directement par le magasin mais propose toujours des viandes provenant uniquement de Bourgogne Franche-Comté.

ATAC Mouthe peut se targuer d'autres particularités

La famille Bailly est propriétaire des murs. Ceci a une grande importance dans la liberté d'action que l'exploitant souhaite conserver. Beaucoup de supermarchés sont dépendants de la chaîne qu'ils représentent car elle leur fournit les murs sur la base d'un crédit. Nul doute que les marges de manœuvre du directeur s'en trouvent, dès lors, plus réduites.

Le magasin doit aussi répondre à quelques particularités régionales. Contrairement à une idée reçue, la clientèle suisse ne représente pas une part majoritaire du chiffre d'affaires. Ceci est dû à l'éloignement, relatif, de la frontière de Vallorbe et à la concurrence des deux supermarchés sur Jougue et les Hôpitaux-Neufs qui sont mieux placés pour rendre captive la clientèle suisse... quand celle-ci ne se rend pas jusqu'à Pontarlier.

Il ne faut pas, par contre, nier l'existence d'une clientèle de frontaliers assez aisée.

De même, la clientèle touristique apporte du volume de ventes et de la rotation de produits. Là encore, une distinction importante est à opérer :

La clientèle touristique en été est essentiellement constituée de touristes de passage. A l'inverse, celle de l'hiver est constituée de personnes qui séjournent.

On comprend, dès lors, que le comportement de ces consommateurs peut varier du tout au tout... et la politique d'offre doit s'adapter en conséquence.

Parmi d'autres exemples d'une volonté de varier l'offre tout en acceptant de prendre des risques : cette ligne « Montagne » d'objets décoratifs, de vaisselle ou de petit mobilier que vous pouvez découvrir dans le hall du magasin. Non seulement le choix a été fait de faire travailler des artisans locaux, mais la prise de risque est importante puisqu'il

ne s'agit pas là d'un dépôt vente mais d'une véritable collection dans laquelle Jean-Claude a choisi d'investir.

Il en est de même pour le rayon fleurs :

Les fleurs fraîches sont fournies par la centrale d'achats. Mais le reste est le fruit d'un partenariat avec un fournisseur régional et la conception du rayon, son entretien, sa disposition représentent un travail quotidien d'importance... surtout pour Madame Bailly qui a une main verte innée d'après Jean-Claude.

L'enseigne ATAC est, on l'a vu, plutôt présente en zone rurale par rapport à l'enseigne Simply Market (plutôt urbaine). C'est donc en toute logique que les produits du terroir ont une place importante réservée dans les rayons du magasin : fromages, salaisons, vins, digestifs, confitures, miel, biscuiterie, etc. Tous les produits sont représentés et c'est aussi un parti pris non négociable dans l'esprit de Jean-Claude. Attardons-nous enfin sur ce véritable défi que représente le rayon poissonnerie. Proposer un choix de poissonnerie à Mouthe était une véritable gageure. Songez qu'il a fallu organiser une livraison quotidienne depuis Boulogne-sur-Mer par l'intermédiaire de la centrale d'achats pour alimenter ce rayon. Cette énorme logistique permet d'offrir ce qui relève plus d'un service qu'autre chose à la clientèle du magasin, car les grosses charges inhérentes à cette organisation pèsent naturellement sur la rentabilité du rayon, voire même l'annihilent.

Pas de regret cependant pour Jean-Claude qui a inscrit cette démarche dans une réflexion d'ensemble de sa stratégie commerciale, qui se résume par son slogan sur le site internet du magasin :

« **Tout ce dont Mouthe a besoin** » (www.bailly-distribution.com).

Accepter des remises en cause permanentes pour avancer

Car, dans sa gestion, le directeur d'un supermarché doit, bien évidemment, appliquer la politique globale de son enseigne mais aussi étudier toutes les possibilités d'améliorer les performances de son magasin... tout en apportant une réponse adaptée aux besoins spécifiques de sa clientèle.

Chaque jour apporte son lot de décisions à prendre et d'anticipations à prévoir : la météo, les dates des zones de vacances, les événements à planifier, sont autant d'éléments à combiner avec les campagnes nationales de l'enseigne pour assurer les choix et quantités d'approvisionnements au plus juste. C'est un équilibre permanent à rechercher. Un autre élément spécifique à notre secteur est la gestion du personnel. ATAC fait partie des gros employeurs du village en comptant 25 employés, jusqu'à 30 en période de vacances. Le magasin étant ouvert 7/7, il faut bien organiser des roulements de personnel, d'où ce nombre relativement élevé de collaborateurs. Mais si la Suisse participe au développement commercial de notre région frontalière... elle attire aussi beaucoup de main d'œuvre et il est parfois difficile pour Jean-Claude de recruter ou de conserver des collaborateurs.

Gestion affinée des stocks et du personnel : les deux soucis permanents d'un responsable de toute entreprise de distribution.

Des projets et des réflexions

Après tant d'années d'efforts et de développements divers, le projet essentiel est... de garder cet équilibre actuel. Le parti pris de proposer une offre commerciale considérée comme importante pour un village est, on l'a vu, un défi permanent. Maintenir cette organisation est déjà un projet en soi.

Par ailleurs, en homme d'expérience dans son métier, Jean-Claude considère que la taille actuelle de son magasin est celle qui répondra le mieux au consommateur dans l'avenir. Nous avons connu le développement des hyper surfaces et du hard discount autour de grands pôles urbains depuis les années 80. Les évolutions démographiques et

de la pyramide des âges des prochaines décennies entraîneront un inévitable redéploiement géographique des populations. Pour répondre à ces futurs besoins, une réponse commerciale de grande distribution à taille humaine sera certainement la plus adaptée. Elle l'est même déjà aujourd'hui d'après Jean-Claude.

Meuthiard de toujours, Jean-Claude a aussi, bien naturellement, un regard sur l'activité commerciale d'ensemble de son village et serait très heureux que d'autres commerces s'ouvrent encore dans le village, rejoignant ainsi son ambition initiale de remplir un rôle de locomotive commerciale avec son enseigne nationale et sa volonté de maintenir une offre importante. Ces réflexions rejoignent, d'ailleurs, des préoccupations présentes dans les études du futur plan d'urbanisme. Merci à Jean-Claude de nous avoir éclairés sur des aspects pas forcément connus de son activité et bonne continuation à lui et à toute son équipe.

ATAC
SuperMarché

Historique de l'enseigne ATAC (sources Wikipedia)

- L'enseigne ATAC est créée par les Docks de France, en 1985, filiale de la société AuchanSuper, faisant partie du groupe Auchan, depuis 1998.
- En 1982, le groupe Docks de France construit un magasin test à l'enseigne Atac. En 1985, l'essai concluant permet au groupe de se lancer dans le développement d'un réseau national avec un cahier des charges préétabli.
- À la suite du rachat du groupe Docks de France par le groupe Auchan les supermarchés des franchisés Super-Marché Doc et Suma changent d'enseigne pour Atac.
- L'enseigne présente Atac comme un supermarché de proximité sans fioriture et bon marché. Un de leurs slogans est « ATAC attaque les prix ».
- Le groupe Auchan transforme en 2006 huit magasins Atac en Simply Market et crée deux de ces magasins ex-nihilo. Ces nouveaux supermarchés, alors en test, devraient être étendus si les résultats sont probants et aboutir à la transformation de dix autres Atac courant 2007.
- Le lundi 26 janvier 2008, le groupe Auchan annonce de manière officielle le changement d'enseigne pour la majorité de ses supermarchés Atac pour Simply Market, enseigne étudiée et développée par le groupe depuis 2005.
- Au 1^{er} avril 2009, à quelques exceptions près, l'ensemble du parc de supermarchés du groupe Auchan passe sous l'enseigne Simply Market. Seuls les magasins du groupe associés Schiever (principalement situés en zones rurales de Bourgogne et Franche-Comté) conservent encore aujourd'hui l'enseigne Atac.

Tarifs saison 2012-2013

www.ski-mouthe.com

www.otmouthe.com

Remontées mécaniques

Station de Mouthe

Grands Téléskis:

Spécial 12h30 à 14h ou 15h30 à 17h Adulte : **8,10€**

Demi-journée Matin : Adulte : **11,20€** ; Enfant (jusqu'à 14 ans inclus) : **8,60€**

Après-midi : Adulte : **12,70€** ; Enfant (jusqu'à 14 ans inclus) : **9,60€**

Journée : Adulte : **16,30€** ; Enfant (jusqu'à 14 ans inclus) : **12,70€**

Semaine : Adulte : **91,50€** ; Jeune : **65€**

Saison : Enfant jusqu'à 6ans inclus : **81,20€** ; Enfant de 7 à 12 ans inclus : **112€** ; Jeune de 13 à 18 ans inclus : **137€** ; Adulte : **193€**

Possibilité d'acheter une seule montée à **3€** pour skieur de fond ou essai, etc.

Forfait 35 remontées à **50€**.

Téléskis «Baby»:

1/2 journée + 3 remontées «grands téléskis» : **7,60€**

Journée + 3 remontées «grands téléskis» : **9,20€**

Station de Chaux Neuve:

Demi-journée :

Adulte : **7,50€** ; Jeune - 16 ans : **6€**

Journée :

Adulte : **11€** ; Jeune - 16 ans : **8€**

Hebdomadaires :

Adulte : **48€** ; Jeune - 16 ans : **39€**

Saison :

Adulte : **80€** ; Jeune - 16 ans : **60€**

Ski de Fond / Raquettes / Multiactivités sur pistes balisées, sécurisées et damées + accès gratuit à la salle Hors sac du Pré-Poncet: www.otmouthe.com

Forfait saison 2012-2013 téléski participation communale renouvelée

Enfants nés à partir de 2006 : forfait gratuit
Enfants nés entre 2000 et 2005 : forfait moitié prix.
Forfaits à retirer à la caisse du téléski, grâce au bon délivré en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile principal à Mouthe, jusqu'au 15 janvier 2013.

Ski de fond

PASS SCÉANCE (la journée):

Valable uniquement sur les pistes de ski de fond du lieu d'achat de la redevance.

Individuel: Adulte (plus de 25 ans) = 8€, Jeune (17 à 25 ans révolus) = 6€, Enfants (6/16 ans) = 3€.

Tribu: En un seul paiement à partir de 4 personnes adultes = 6€/personne soit 24€. Sauf week end et vacances scolaires. 6€ pour les 5^{ème}, 6^{ème}... personnes.

Famille: En un seul paiement à partir de 2 adultes et 1 enfant de 6 à 16 ans = 19€ ou à partir de 1 adulte et 2 enfants = 14 € (Dans les 2 cas enfants supplémentaires gratuits).

Groupe: 10 premiers adultes 6€ + 3€ suppl; 10 premiers enfants 3€ + 1.5€ suppl.

PASS HEBDOMADAIRE (6 jours + 1 gratuit):

Valable sur l'ensemble des sites des montagnes du Jura (Ain, Doubs, Jura) et Suisse Romande.

Adulte (à partir de 17 ans) = 42€

Enfant (06/16 ans) = 28€

Famille (en un seul paiement) = 98€ (1 adulte + 2 enfants ou plus) ou 112€ (2 adultes + 1 enfant ou plus).

Il est indispensable de nous fournir une photo d'identité.

Pass 2/3 jours : 3 jours consécutifs

adulte : 20€, 2 jours consécutifs adulte 14,5€.

PASS SAISON PROMO MASSIF DU JURA :

Valable sur l'ensemble des sites des montagnes du Jura (Ain, Doubs, Jura).

Donne droit à 50% de réduction sur les pass journées des autres massifs français agréés (sauf Hautes-Pyrénées) et à la totale gratuité sur les sites de Suisse Romande.

• Du 16/11/2012 au 21/12/2012 :

Adulte = 92€

Famille en un seul paiement (1 adulte + 2 enfants ou plus) = 159€, (2 adultes + 1 enfant ou plus) = 210€, Duo (2 adultes en un seul paiement) = 174€.

Il est indispensable de nous fournir une photo d'identité.

SAISON MASSIF DU JURA:

Après le 21/12/2012, valable sur l'ensemble des sites des montagnes du Jura (Ain, Doubs, Jura) et Suisse Romande.

Adulte = 102€

Famille en un seul paiement (1 adulte + 2 enfants ou plus) = 159€, (2 adultes + 1 enfant ou plus) = 210€.

Il est indispensable de nous fournir une photo d'identité.

SAISON NATIONALE :

Valable sur tous les massifs français (sauf Hautes Pyrénées) et la Suisse Romande.

Adulte = 160€ ; Enfants (06/16 ans) = 36€. Il est indispensable de nous fournir une photo d'identité.

Raquettes / Multiactivités

«hors ski de fond» sur pistes balisées, sécurisées et damées :

Pass Balade Séance: Adulte: 3€

Pass Balade Séance: Enfant (6/16ans): 2€

Pass Balade Hebdo (6 jours + 1 gratuit): Adulte: 20€

Programme animations et événements sportifs à Mouthe

Retrouvez toutes les animations saisonnières organisées
par les professionnels du tourisme et de la restauration sur :
www.otmouthe.fr et www.mouthe.fr

MOUTHE

Trail blanc

le 19/01/2013 à 17 h

Organisé par la section course à pied de l'AS Mouthe et sponsorisé
par Haut Doubs Performances. Course avec frontale, couverture de survie,
sifflet et téléphone portable obligatoires.

2 épreuves : 13 ou 7 km. Inscriptions en ligne, par courrier (Maud Salvi,
14 rte de la source du Doubs, 25240 Mouthe), sur place (majorée de 5€).
Retrait des dossards dès 14h30 à la salle polyvalente.

Tarifs (coureurs) : 13 km : 20€ avec repas ; 7 km : 17€ avec repas.

Lieu : Salle polyvalente - Tél : 03 81 69 25 40

Email : salvi.maud@wanadoo.fr

Site Internet : www.xtreme-trail-blanc.com

MOUTHE

Course de ski de fond «la transjurassienne»

du 09/02/2013 au 10/02/2013

Tout au long du week-end. Organisée par la Trans'organisation. Courses de ski
de fond en classique et libre de plusieurs distances avec arrivée à Mouthe.

Samedi (CT) : La Transjurassienne 50 km et La Transju 25 km. Dimanche (FT) :
La Transjurassienne 76 km et 57 km et La Transju 25 km.

Pour les participants : se renseigner auprès de la Trans'organisation
pour les tarifs et modalités d'inscription.

Pour les spectateurs : accès libre.

Tél : 03 84 33 45 13

Email : info@transjurassienne.com

Site Internet : www.transjurassienne.com

MOUTHE

Vide-greniers le 20/05/2013 de 8 h à 17 h

Organisé par l'Association «Pour un petit plus».

Accès libre. Lieu : Parking de l'hôpital local

Tél : 03 81 69 21 16

MOUTHE

6° transju'trail le 02/06/2013 à 5 h 30

Organisée par Trans'Organisation.

Course à pied nature longue distance (72 km Mouthe-Lamoura, 36 km Morez-
Lamoura ou 18 km Le Balancier - Lamoura) dans le massif jurassien.

Entre Doubs et Jura, elle emprunte en partie le parcours de la Transjurassienne
en hiver.

14 à 58€ /adulte, 2 à 5€ (7-11 ans).

Accès libre pour les spectateurs.

Lieu : Centre du village - Tél : 03 84 33 45 13

Portable : Email : info@transjurassienne.com

Site Internet : www.transjutrail.com

Cette année, nous bénéficions d'un enneigement précoce et abondant.

Comme chaque année, nos employés municipaux seront à l'œuvre pour simplifier la
circulation dans notre village et nous vous remercions de respecter leur travail, souvent
effectué dans des conditions bien difficiles. Votre aide leur est précieuse pour que le
dénigement se passe au mieux : Ne pas stationner de véhicule sur les chemins tracés
pour les piétons sur les trottoirs. Participer à la sécurité de tous en déneigeant les par-
ties qui s'avèreraient dangereuses devant votre habitation ou votre magasin.

Un grand merci pour votre collaboration.

Programme culturel de la CCHD

SAMEDI 2 FEVRIER 2013 / 20H30

Mouthe/Salle Polyvalente

Les baladins de la Combe noire

Genre : Théâtre, Par la troupe de Morez

Synopsis de la pièce : Guy, propriétaire du familial camping de
Pen-Ar-Coët, attend avec anxiété l'arrivée d'un inspecteur pour
gagner l'étoile supplémentaire qui permettra à son établissement
d'accéder à une catégorie plus luxueuse. Mais sa femme Odile a
des projet plus ambitieux... La journée démarre dans une apparente
bonne humeur qui va très rapidement se dégrader... Une galerie de
campeurs pittoresques et plus vrais que nature, traverse cette
comédie échevelée, presque hystérique où un faux archéologue
nourrit de juteuses transactions pour condamner définitivement
ce sympathique camping...

Tarifs : 8 €. Gratuit - de 18 ans.

SAMEDI 23 FEVRIER 2013 / 20H30

Gellin / Salle de convivialité

Ernesto Pizza, L'Aventurier du temps perdu

Genre : Théâtre

Producteur: Compagnie Lune Bleue

Tarif : 5 €. Gratuit - de 18 ans.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes
des Hauts du Doubs au 03 81 69 11 18.

DIMANCHE 10 MARS 2013 / 14H30

Mouthe/Salle polyvalente

Hôte Tension

Genre : Théâtre

Par Les Mascarons MPT de Pontarlier

Synopsis de la pièce : Elle vient de prendre sa retraite et en tant
que parisienne de naissance, n'a toujours rêvé que de s'établir en
province pour goûter aux joies de la vie calme et tranquille qui lui
a toujours fait défaut. Tout pourrait se passer pour le mieux pour
l'inauguration de ses chambres d'hôtes avec ses premiers clients si
sa fille unique ne lui savait pas le moral... Si l'ex de celle-ci n'était
pas aussi rigide à ses invectives... Si ses premiers hôtes (très spé-
ciaux) ne débarquaient pas avec 24 heures d'avance... Si elle ne se
retrouvait pas en fauteuil roulant après une chute dans les esca-
liers... bref, tout aurait pu se passer très bien mais...

Tarifs : 8 €. Gratuit - 18 ans

SAMEDI 20 AVRIL 2013 / 20H30

Mouthe / Salle Polyvalente

Les Cancoyote girls

Genre : Musique

Producteur: Léoungli théâtre (la lue)

Tarif : 5 €. Gratuit - de 18 ans.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes
des Hauts du Doubs au 03 81 69 11 18

SAMEDI 3 AOUT 2013 / 20H30

Chapelle-des-Bois

Mission Pinnochio

Genre : Théâtre

Producteur: Léoungli théâtre

Tarif : 5 €. Gratuit - de 18 ans.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes
des Hauts du Doubs au 03 81 69 11 18

Mouthy pratique

Commune de Mouthé

Du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Tél. 03 81 69 27 45
Fax 03 81 69 13 13
mairie.mouthé@wanadoo.fr

Déplacement à domicile sur demande pour les personnes ne pouvant accéder à l'étage.

Salle polyvalente

Les réservations se font auprès de
M^{me} Christiane Bailly au 06 71 45 47 65

Communauté de Communes des Hauts du Doubs

3 Grande Rue - 25240 Mouthé
Tél. 03 81 69 11 18
Fax 03 81 69 14 27

ADMR service à domicile

1 rue Cart Broumet
Lundi de 15 h à 17 h
Mercredi de 10 h à 11 h
Vendredi de 10 h à 12 h
Tél. 03 81 69 13 33

SSIAD de Mouthé

1 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 21 62
Fax 03 81 69 20 76
ssiad-mouthé@wanadoo.fr

Centre des Finances Publiques

Rez-de-chaussée, 3 Grande Rue
Tél. 03 81 69 22 71
Fermé le vendredi après-midi

Bibliothèque

3 Grande Rue
Le mercredi de 17 h à 19 h
Contact : M^{me} Thiébaud
au 03 81 69 24 65

La Poste

Tél. 03 81 69 22 99
Horaires des levées: 15 h 30
en semaine, 11 h 30 le samedi

Déchetterie

En été : mardi de 16 h à 17 h
mercredi de 18 h à 19 h
jeudi de 16 h à 17 h
samedi de 13 h 30 à 16 h 30
En hiver : mercredi de 17 h à 18 h
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

Centre de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétrás

3 Grande Rue
Tél. 03 81 69 19 87

Piscine (au chalet PEP)

Ouverture hors vacances scolaires :
mardi et vendredi de 18 h 30 à 20 h
mercredi de 14 h à 16 h
Tél. 03 81 46 29 44

Pharmacie

2 Grande Rue
Tél. 03 81 69 21 23
Fax 03 81 69 12 08

Opticien

La Lunetterie
8 Grande Rue
Tél. 03 81 38 31 73

Hôpital local

1 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 22 81
Fax 03 81 69 13 47

Centre de soins infirmiers

Tél. 03 81 69 12 86

Maison médicale de Mouthé

Docteurs Guyon, Kloba, Saulnier
Médecins 03 81 69 86 10

Frédéric Teste

Ostéopathe 06 80 42 68 06

Rachel Cuenot

Ostéopathe 06 74 10 59 10

Mélanie Droz-Vincent Langel

Pédicure podologue 03 81 38 46 70

Nadine Cousin

Sage femme 03 81 46 85 74

Françoise Nicolas

Orthophoniste 03 81 69 17 59

Séverine Courgey-Robert

Diététicienne nutritionniste
03 81 39 27 31

Dentistes

Docteurs Monnot François

et Anne-Monique

34 rue de la Varée

Tél. 03 81 69 21 77

Psychothérapie et sophrologie

Nicolas Devigne-Lafaye

6 rue du Stade

Tél. 06 89 21 03 63 (sur RV)

Acupuncture et massage Tuina

Stephan Roberti

6 rue du Stade

Tél. 06 82 52 84 31 (sur RV)

Masseur-kinésithérapeute

Matthias Forestier,

Véronique Burgat-Sallée

84 Grande Rue

Tél. 03 81 39 74 58

Psychologue

Emmanuelle Agussol-Sylvestre

13 place de l'Église

Tél. 03 81 38 15 48 (sur RV)

Taxi

Véronique Cothez

Tél. 06 84 97 58 91

**En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.
POMPIERS : 18 • URGENCES : 112 • GENDARMERIE : 17 • Gardes médicales : 3966**

Mouth'anim

Toute l'équipe de Mouth'anim vous remercie de votre présence lors des différentes manifestations qu'elle organise et vous souhaite que 2013 soit faite de joie et de partage.

Pour cette nouvelle année, nos activités prévues sont :

- Fondue géante le samedi 23 mars 2013
- Fête de la musique le samedi 22 juin 2013
- Marche pour tous le dimanche 18 août 2013
- Marché de Noël le dimanche 08 décembre 2013
- Nouvel an le mardi 31 décembre 2013.

Association Mouth'anim

BIENVENUE À UN NOUVEAU COMMERCE DE MOUTHE

Installé dans le local laissé vacant par l'office du tourisme, «LE FLOCON»
a ouvert ses portes depuis le 1^{er} novembre 2012.

La gérante vous propose des produits régionaux : charcuterie artisanale
«sèche», vins de Pupillin, confiserie & chocolats etc...
des articles de décorations pour la maison, de la maroquinerie etc...

Vous pouvez également y faire plastifier vos documents
en qualité photo - différents formats.

Ouvert du lundi au samedi de 10h00 à 11h30 & 15h00 à 18h30;

Marlène LEVERT

BIEN LU, BIEN TROUVÉ

Afin d'améliorer et d'unifier la signalétique dans notre village, la municipalité a contacté tous les acteurs économiques concernés pour leur proposer d'adhérer à une initiative d'achat groupé de panneaux répondant aux critères proposés par le Parc Naturel du Jura. Grâce aux réponses reçues, ce projet prendra corps cet hiver et les commerces et associations seront invités prochainement à se rendre en Mairie pour confirmer leur participation.